

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de SAHAM ASSURANCE tenue le 09 mai 2019, sous la présidence de Said ALJ, après avoir passé en revue l'activité de la compagnie durant l'année 2018, a voté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale a approuvé le rapport de gestion du Conseil d'Administration, les rapports des commissaires aux comptes et a donné quitus aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat autitre de l'exercice 2018.

L'Assemblée Générale a également approuvé les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés dans le rapport des commissaires aux comptes.

La date de paiement des dividendes a été fixée à partir du mois de juin 2019. Le montant brut du dividende est de 40 dirhams par action.

Les comptes sociaux de SAHAM ASSURANCE, audités et arrêtés au 31 décembre 2018, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes, tels qu'ils ont été publiés dans le journal « Les inspirations Eco » du 06 mars 2019, n'ont fait l'objet d'aucune modification ou amendement.



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group